Le SNEFCCA
SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES DU FROID, DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES PROFESSIONNELLES & DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

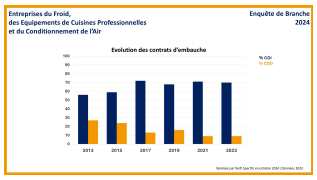
LES INFOS DU SNEFCCA

Générale n°2025/07 - Février 2025

Enquête de Branche 2024 : focus sur les contrats d'embauche

Focus sur les contrats d'embauche dans la dixième enquête de Branche des entreprises du Froid, des Equipements de Cuisines Professionnelles et du Conditionnement de l'Air.

Une Branche qui fidélise

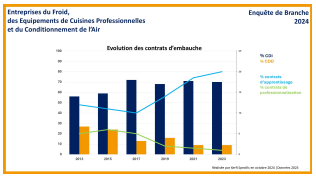


La Branche confirme sa tendance à privilégier les contrats en CDI à l'embauche et à fidéliser son personnel avec 70% de CDI et 9% de CDD.

Rappelons qu'en France, les statistiques 2022 de la DARES au national indiquent que 83% des embauches se faisaient en CDD contre 17,8% en CDI.

Une Branche qui forme des apprentis

Le taux des contrats d'apprentissage dans les nouvelles embauches continue de progresser, montrant que la Branche a su saisir l'opportunité de former des jeunes pour ses activités.



N.B. Merci à toutes les entreprises qui ont répondu à cette enquête, réalisée par Xerfi. Tous ceux qui ont répondu ont reçu les résultats directement.

Fichiers en téléchargement :

Synthèse de l'enquête de Branche 2024 : (https://snefcca.com/Data/downloads/Article/8375962519_890_enquete-de-branche-2024.pdf)